France Vietnam Partage

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général – N° **W061000014**

https://francevietnampartage.fr

Demande d'adhésion ou don le : _____

Mr ◯ Mme ◯ Melle ◯ Couple ◯

ADHESION Dons
03/06/25

NOM : _____ **PRENOM :** _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ **VILLE :** _____

TEL : _____ **PORTABLE:** _____

MAIL 1 _____ **MAIL 2** _____

Si j'adhère à l'association, j'accepte de recevoir par mail les fiches de ré-adhésions et convocations à l'AG : OUI ◯ - NON ◯

Les informations récoltées sont conservées au maximum 5 ans. Elles sont utilisées uniquement par les membres du Conseil d'administration de France Vietnam Partage . pour toute demande concernant ces données, merci de contacter secretariat.fvp@laposte.net

J'ai pris connaissance de ces conditions ◯

l'exercice va du 01/09 au 31/08

Adhésion (Etudiant 10€ - seul 15€ - couple 20€) _____ €

Parrainage … **entre 12,5 € et 15€ par mois fonction de vos possibilités** _____ **€**

Don à l'association (pour projets collectifs, .) = _____ €
cantine de PHU-MAU (3000€) rentrée scolaire, soutien scolaire….

Don pour la Caisse de solidarité (aides exceptionnelles aux familles) _____ €

TOTAL VERSEMENT adhésion + parrainage + dons _____ **€**

Commentaire (comment avez vous connu FVP ?…)

_____

+ JE RENVOIE CE DOCUMENT REMPLI à France Viêt-Nam Partage
par mail à: fvp-tresorier@zaclys.net
ou par courrier à M. WORMS 1 Allée de la Chénaie 38640 Claix

◯ ***JE PAYE Par chèque à l'ordre de France VIETNAM PARTAGE***
◯ ***JE PAYE par virement * le*** _____ ****mettre votre nom et Prénom dans le libellé***

IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code
FR76 1027 8072 6100 0217 5550 128	CMCIFR2A

Plusieurs chèques possibles (mettre les dates au dos)
*virement mensuel : **uniquement pour le parrainage (12,5€ minimum)***
ATTENTION l'adhésion et/ou les dons sont à faire sur virement séparé

Association loi 1901 – N° **W061000014**
reconnue d'intérêt général
https://francevietnampartage.fr
https://www.facebook.com/Francevietnampartage/

CHARTE DE PARRAINAGE

Vous avez décidé de parrainer un(e) élève pour assurer la continuité de ses études.

Une action à long terme : Cette action s'inscrit dans le long terme, sauf si votre filleul(e) est dans l'obligation d'arrêter sa scolarité. En effet, les jeunes peuvent aller travailler pour aider leurs parents se retrouvant sans emploi ou avec des ressources insuffisantes pour faire vivre la famille.

Un échange de courrier : Le parrainage ne se limite pas seulement à la participation financière aux études de votre filleul. Un lien épistolaire s'instaure. Vous recevrez en principe deux fois par an un courrier du Vietnam, traduit en français par notre correspondant et son équipe. Votre filleul attend une réponse, des encouragements, un soutien moral…

Lorsque cela est possible, les bulletins de notes sont joints en fin d'année scolaire.

Un arrêt anticipé :

Tout d'abord prévenir votre filleul de cet arrêt
Il est nécessaire d'anticiper un éventuel arrêt de votre soutien.
En effet, le responsable des parrainages devra trouver un nouveau parrain, ce qui est loin d'être à effet immédiat. L'association devra alors prendre en charge le parrainage à votre place sur ses fonds propres. Cet argent ne sera pas utilisé pour d'autres actions mises en œuvre par FVP.

Des dons mesurés : En sus du parrainage, vous pouvez faire un don pour votre filleul. Nous vous conseillons de ne pas excéder 50 € afin de respecter les disparités entre nos deux pays au niveau de vie très différent.

Les sampaniers, même sédentarisés, sont parmi les plus pauvres; lourdement endettés pour construire leur maison et exerçant des professions instables (pécheurs, marchands ambulants, journaliers…) La vie est incertaine.

Pour toutes questions:

fvp.parrainage@yahoo.fr
secretariat.fvp@laposte.net
fvp-tresorier@zaclys.net